

Conseil Municipal du 22 septembre 2015

Présents : Daniel BELIN, Michaël CONCHON, Nicole COUSIN, Cécile DIAS, Brigitte DUBOIS, François FUCHET, Sébastien GOGNIAT, Eric JURY, Georges LACOUR, Jean-Luc LESAVRE, Raymond MONTAGNE, Laurent NIGAUD, Valérie PASCUAL, Jacky PERRET, Philippe WATTEAU.

Excusés : néant

Absents : néant

Secrétaire de séance : Jacky PERRET.

Ordre du jour :

- Approbation compte-rendu du conseil municipal du 17 juillet 2015
- Restructuration du groupe scolaire : souscription d'un emprunt
- Restructuration du groupe scolaire : point sur travaux
- Personnel communal
- Soutien à Mardor
- Commerce : pain et café
- Point sur rentrée scolaire
- Travaux
- Urbanisme
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 17 Juillet 2015

Aucune observation n'étant faite, le compte-rendu est approuvé.

Restructuration du groupe scolaire

Souscription d'un emprunt : Après avoir pris connaissance des différentes offres reçues, il a été décidé à l'unanimité de retenir la proposition de la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté.

Montant 500 000 € pour une durée de 15 ans à un taux fixe normal de 1,59 %, à échéances constantes et remboursement trimestriel.

Point des travaux

- L'attribution des marchés a été signée le 28 août 2015. M Pluriel (Atelier des Equipages) est l'architecte coordinateur du chantier. L'ouverture de chantier est prévue le 28 septembre 2015 et le début des travaux de maçonnerie le 19 octobre 2015.
- La base vie obligatoire à tout chantier de grande ou moyenne importance sera installée le 12 octobre 2015.
- Concernant les travaux d'extension de la maternelle, ils seront réalisés en période de vacances, principalement pour le génie civil. L'objectif étant d'avoir un bâtiment « hors d'eau » pour fin 2015.
- Une réunion avec les concessionnaires réseaux a eu lieu en mairie le 21 septembre 2015 pour définir les modalités et le planning des réalisations.
 - CUCM (assainissement) EU et EP réalisés en juillet 2015

- GRDF plan de réseau remis, devis de raccordement fait et travaux envisagé en novembre 2015.
- ERDF confirmation de la demande de raccordement par la mairie
- FT les réseaux enterrés existent déjà, suppression du poteau bois existant dans un premier temps. Intervention en parallèle avec Veolia en semaine 40 pour raccordement des fourreaux dans la chambre de triage sous route.
- Informatique étude en cours pour l'installation d'un futur PABX dans le local technique de la maternelle par Informatique Sud Bourgogne..

Personnel communal

Nécessité de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à l'accroissement temporaire d'activité au secrétariat de mairie. Le conseil municipal à l'unanimité adopte la proposition du Maire avec effet au 1^{er} octobre 2015. Mme Perraudin Marielle candidate retenue assurera une présence le vendredi de 13h30 à 17h30 avec un engagement jusqu'au 31 décembre 2015.

Mme Vorgeat Audrey assurera l'animation musicale des « TAP » jusqu'au 5 juillet 2015 en primaire et en maternelle, en alternance avec Mme Malaty Roberte

Retour de Mme Gilot Fanny le 1^{er} octobre 2015.

Mme Kupper remplacera Mme ZitteThérésia à la cantine en cas d'arrêt maladie.

De même, Mme Margueron Maria assurera le ménage à la mairie et dans les salles de Bouvier en cas d'arrêt de Mme Zitte.

Soutien à Mardor

Projet de délocalisation totale du centre de médecine physique et de réadaptation de Mardor, situé sur la commune de Couches, à Chalon sur Saône : 170 personnes employées à MARDOR sont concernés. Le conseil municipal apporte son soutien à l'association « Mardor un site à promouvoir dans la réorganisation de l'offre de santé ».

Une pétition est disponible en mairie.

Commerces

Pain : le distributeur à Bouvier sera supprimé car non rentable. Le coût de location est élevé (358€/mois). Fermeture de la boulangerie à la Montée Noire le 30 septembre (pas de reprise). La boulangerie Canet du Creusot reprend la tournée de saint Firmin.

Café : Fermeture définitive le 31 décembre 2015. Le bâtiment est à vendre ainsi que le fonds de commerce. Après renseignements pris auprès de la CCI la commune peut faire un appel à candidature pour la recherche d'un repreneur si la propriétaire donne son accord par écrit.

La licence IV ne peut pas sortir de la commune

Point sur la rentrée scolaire

Bonne rentrée sur l'ensemble du groupe scolaire. Petits problèmes de coordination lors du démarrage des TAP.

Sous des écoles : renouvellement du bureau à suivre

Cantine : à noter que 4 personnes constituent le Bureau de l'Association. 5300 repas ont été servis pendant l'année scolaire 2014/2015.

L'union syndicale cantonale des éleveurs, l'hypermarché Leclerc Chambreuil et les membres du bureau de la Cantine se sont organisés pour « mettre » de la viande locale dans les assiettes des écoliers. Ce partenariat de Saint FIRMIN est une première. Les éleveurs locaux espèrent que de nombreuses autres collectivités suivront.

Travaux commune

Travaux prévus d'ici fin 2015 :

- Route des Macottins : intervention à partir du lundi 28 septembre 2015 (reprofilage de la chaussée, reprise des évacuations d'eau et réalisation d'un enduit bicouche) travaux réalisés par SNT-PAM.
- Salle A Blondeau : fuite en toiture sur l'extension cuisine réalisée en 2010, dégradation du plafond en 3 endroits (en mai 2015 une intervention d'étanchéité a été effectuée) Faire un courrier avec AR à la Société ERTCM pour une prise en charge dans le cadre de garantie décennale.
- Chevreux : réalisation d'une tête d'aqueduc
- Bouvier : derrière la salle du Temps Libre canalisation du ruisseau sur 15 m en partie haute vers le chêne remarquable en attente de complément de devis.
- Maternelle : modification dans WC. Ajout de réservoir pour réduction de la consommation d'eau. Cette intervention évite un 2^{ème} branchement pour le futur groupe scolaire.

Urbanisme

Dépôt de permis de construire : néant

Dépôt de déclaration préalable de travaux :

David MACIASZEK : pose de 3 fenêtres de toit.

Fabrice COTTIN : piscine et abri de jardin

Bernard SABARD : pose de panneaux photovoltaïques

Dépôt de certificat d'urbanisme :

- Thierry GAUTHERON et Pierre NIGAUD, construction d'une maison individuelle sur la parcelle AC 241

Divers :

La commune s'est porté acquéreur de de la parcelle AC 209 (partie non constructible soit environ 12 000 m²) pour 1€, frais de bornage et de notaire à la charge de l'acheteur.

Questions diverses

- Nettoyage du terrain Tournier (Chevreux) par la commune → à faire rapidement
- Location de la salle A Blondeau le 2 octobre par l'association GRS (Groupement de la Retraite Sportive) accord du conseil pour appliquer le tarif réservé aux habitants de la commune.
- Réunion de la commission bulletin municipal le 19 octobre à 18H30 en mairie

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h.